



La Direction de la SNCF décide unilatéralement qu'au 10 septembre 2018, des trains pourront désormais partir sans la présence à bord d'un contrôleur.

Ce choix économique et politique, les cheminots le refusent et vous les usagers qui êtes les premiers concernés vous en subirez les conséquences !

Le conducteur ne peut pas à lui seul assurer la conduite en toute sécurité du train et réguler la vie à bord du train en même temps, c'est impossible !

- **Historiquement tous les trains sont équipés à minima d'un conducteur et d'un contrôleur qui est un professionnel formé aux 21 missions essentielles à bord des trains :**
 - ✓ **Accueillir l'utilisateur sur le quai,**
 - ✓ **Faciliter l'installation des usagers,**
 - ✓ **Informer l'ensemble des usagers,**
 - ✓ **Renseigner, conseiller l'utilisateur,**
 - ✓ **Faire respecter les règles de vie à bord,**
 - ✓ **Effectuer les vérifications avant départ,**
 - ✓ **Intervenir immédiatement en cas de souci de santé d'un usager,**
 - ✓ **Assurer la vente des billets à bord,**
 - ✓ **Assurer la sécurité des personnes,**
 - ✓ **Veiller à la tranquillité et la sûreté à bord,**
 - ✓ **Traiter les conséquences des retards pour les usagers,**
 - ✓ **Assister le conducteur en cas d'incident, d'accident de la circulation,**
 - ✓ **Contrôler les titres de transport...**

Les cheminots du Sud Aquitaine refusent cette marchandisation du service public ferroviaire,

TOUS ensembles Usagers et Cheminots refusons la désertification en personnel des gares et des trains !

Tous ensembles nous sommes plus fort !